COPIE CERTIFIEE CONFORME

8405134776

COPARC

Société Anonyme au capital de 5 760 000 euros

régie par le Code des Assurances

Siège Social : 20 rue Le Peletier – 75009 PARIS

RCS PARIS B 331 280 776

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris

15 FEV. 2005

N° de dépôt : L 1345

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 7 DECEMBRE 2004

L'an deux mille quatre,
Le sept décembre, à 17 heures 30,

Les Administrateurs de la Société se sont réunis au siége social de la société sur convocation du Président.

Etaient présents et ont émargé le registre de présence :

- Monsieur Laurent MIGNON	Président du Conseil
- Monsieur Pierre PERSICO	Administrateur et Directeur Général
- Monsieur Gilles-Emmanuel BERNARD	Administrateur
- W FINANCE, représentée par Monsieur Marc MESSIER	Administrateur
- Monsieur Laurent DOUBROVINE	Administrateur
- Monsieur Jean-François VERT	Administrateur
- Monsieur Philippe-Michel LABROSSE	Administrateur

Etait absent et excusé :

- Monsieur Géraud BRAC DE LA PERRIERE	Administrateur

Monsieur Laurent MIGNON préside le Conseil en sa qualité de Président du conseil d'administration.

Monsieur Jean-Pierre QUATRHOMME est désigné comme secrétaire.

Le Président constate que le Conseil réunit ainsi la présence effective de la moitié des Administrateurs en fonction, et que, par conséquent, il peut valablement délibérer.

Puis, il rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les points suivants figurant à l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2004,
- Démission d'un membre du Conseil d'administration,
- Examen des comptes arrêtés au 30 septembre 2004,
- Activité de la société arrêtée au 31 octobre 2004,
- Prévision à fin 2004,
- Questions diverses.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX DE LA SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2004

Après lecture, le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 15 septembre 2004 est adopté à l'unanimité.

DEMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Laurent MIGNON expose au Conseil que Monsieur Philippe TOUSAINT a, par courrier en date du 7 septembre 2004, présenté sa démission de son mandat d'administrateur de la Société.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie Monsieur Philippe TOUSAINT pour sa contribution aux travaux du Conseil.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 30.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président Un Administrateur